

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2789

présenté par
M. de Courson

ARTICLE 32

À la première ligne de la dernière colonne du tableau de l'alinéa 1, après le mot :

« Montant »

insérer les mots :

« (en euros) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.